

EN BREF cette semaine :

Brocoli	Cécidomyies	●	Captures en baisse
	Mouche du chou	●	Pontes en hausse
	Gros ravageurs	●	Dégâts de pigeons
	Chenilles défoliatrices	●	Vols de piérides et teignes
Carotte	Mouche de la carotte	●	Seuil de risque localement atteint (secteur sud-Finistère)
	Pucerons	●	Populations en baisse
Céleri	Mouche de la carotte	●	Captures en baisse
	Mineuse	●	Captures élevées (secteur Baud)
Haricot	Mouche des semis*	●	Dégâts importants
	Fonte des semis	●	Dégâts en augmentation
Pois	Pucerons/viroses	●	Populations importantes, viroses détectées!
	Tordeuse	●	Captures élevées
	Maladies	●	Sclérotiniose/Anthracnose/Botrytis
	Noctuelle gamma	●	Captures élevées

* : plus d'information sur ce ravageur en fin de BSV



BROCOLI (12 FV à Ø 20cm)

Cécidomyies : risque faible

Relevés, informations et observations :

Deux cécidomyies (soit 1 par piège) sont capturées sur la parcelle suivie à Melgven et aucune sur celle à Inzinzac-Lochrist.

Analyse de risque :

Le seuil de risque est de 15 à 30 captures par semaine par piège, en fonction de la variété de brocoli plantée. Les captures diminuent cette semaine, le risque de dégâts est faible.

Mouche du chou : risque moyen

Relevés, informations et observations :

Une moyenne de 0,4 œuf/ jour / piège est relevée sur le réseau. Deux parcelles approchent le seuil de risque avec 0.8 œuf/jour/piège (à Ménéac et Inzinzac-Lochrist).

Analyse de risque :

Le seuil de risque est fixé à 1 œuf/piège/jour après la reprise. Les pontes sont en hausse partout cette semaine et certaines parcelles se rapprochent du seuil de risque. Vigilance pour les semaines à venir.

Gros ravageurs : risque moyen (pigeons)

Relevés, informations et observations :

Des dégâts de pigeons (consommation de limbe foliaire) sont toujours observés ponctuellement.

Analyse de risque :

Les dégâts sont préjudiciables surtout sur les jeunes plants. Prudence sur les parcelles à ce stade de culture. L'effarouchement est possible, en respectant la réglementation, notamment pour les canons (distance par rapport aux riverains, horaire, nombre de tir/heure...).

Chenilles défoliatrices : risque moyen (piéride/teigne)

Relevés, informations et observations :

Des vols de piérides et de teignes sont observés sur tous les secteurs de culture.

Analyse de risque :

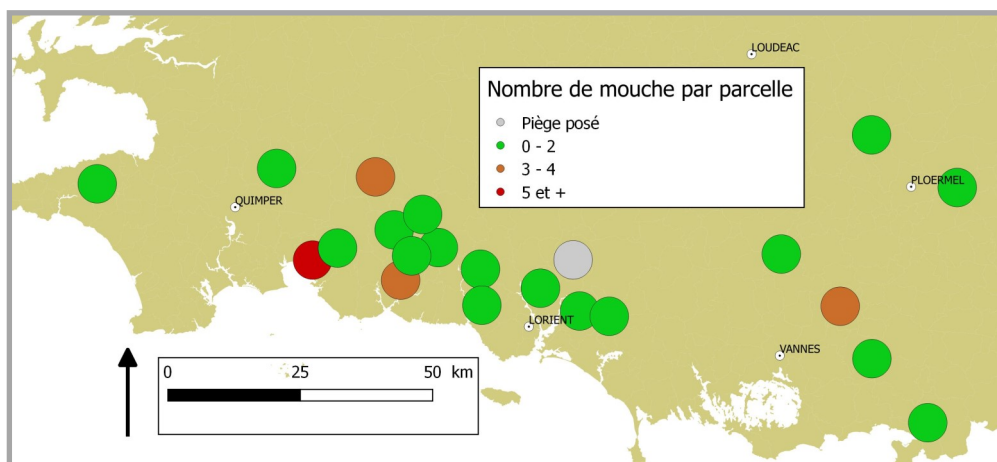
Le temps pluvieux et froid de ces derniers jours n'a pas favorisé ces ravageurs. Cependant leur présence est toujours observée et leur développement serait favorisé en cas de conditions plus chaudes et sèches.

CAROTTE (Semis à Ø 1cm)

Mouche de la carotte : *risque faible à localement moyen (sud-Finistère)*

Relevés, informations et observations :

Les captures de mouches de la carotte sont stables cette semaine. Une parcelle dépasse le seuil de risque (à Concarneau) et 3 s'en approchent (à Scaër, Riec-sur-Belon et Elven). Les captures sont négligeables sur les autres secteurs de culture.



Analyse de risque :

Le seuil de risque indicatif est de 5 mouches piégées/semaine/parcelle.

Le risque de dégâts est moyen sur le secteur Bannalec/Concarneau. Le risque est faible sur les autres secteurs.

Pucerons : *risque moyen*

Relevés, informations et observations :

Des colonies de pucerons sont toujours observées sur tous les secteurs. Des dégâts sont également constatés : affaiblissement des plantes / déformations, arrêt de développement.

Analyse de risque :

L'impact sur le rendement peut être fort en cas de colonies importantes et d'attaque précoce (jusqu'au stade 3/4 feuilles). **Une vigilance particulière et une observation méticuleuse des cotylédons et des premières feuilles sont nécessaires.** Le risque de dégâts est élevé sur les parcelles de grosses carottes encore peu développées.

CELERI (Reprise à 11 FV)

Mouche de la carotte : Risque faible

Relevés, informations et observations :

Six mouches de la carotte sont capturées à Génin et 2 à Saint-Barthélemy (secteur Baud). Sur les autres parcelles, les captures sont négligeables.

Analyse de risque :

Il n'existe pas de seuil spécifique pour la mouche de la carotte sur culture de céleri. Une seule parcelle sur 6 dépasse le seuil en vigueur sur carotte (5 captures par semaine). Le risque de dégâts est faible.

Mineuse : Risque faible, localement fort (secteur Baud)

Relevés, informations et observations :

Seize mouches mineuses du céleri sont capturées cette semaine à Saint-Barthélemy (secteur Baud). Sur les autres parcelles, les captures sont négligeables.

Analyse de risque :

Il n'existe pas de seuil établi pour la mouche du céleri. Le risque est actuellement élevé sur le secteur de Baud et faible sur les autres secteurs.

HARICOT (Semis)

Mouche des semis: risque fort : plus d'informations sur ce ravageur en fin de BSV

Relevés, informations et observations :

Des dégâts de mouche des semis sont rapportés, avec des pertes importantes

Analyse de risque

Les précipitations de ces derniers jours favorisent le développement de la mouche des semis. Les dégâts ne sont plus limités aux parcelles bio. Le risque de pertes est très élevé.

Fonte des semis: risque fort

Relevés, informations et observations :

Des fontes de semis causées par des champignons du sol (*Pythium*, *Fusarium*, *Rhizoctonia*) sont observées sur tous les secteurs.

Analyse de risque :

L'humidité des sols et les blessures causées par la mouche des semis ont favorisé le développement des champignons telluriques. De plus, les faibles températures n'ont pas permis une levée rapide des parcelles de haricots, favorisant ainsi l'attaque par les champignons des jeunes plantules peu développées.

Le risque de perte de plants est important et pourrait encore augmenter en cas de précipitations.

Il est recommandé de favoriser une levée rapide et vigoureuse : préparation de sol aérée, semences de bonne faculté germinative, semis pas trop profond.

POIS (remplissage à récolte)

Les cultures de pois et de haricots sont classées comme « susceptibles d'être visitées par les abeilles ». Les traitements insecticides et acaricides y sont donc interdits pendant la période de floraison, à l'exception des spécialités disposants d'une « mention abeille ». Même si le produit comporte une mention abeille, l'application doit se faire en dehors de la présence d'abeilles, de préférence le soir au coucher du soleil.

Pucerons : **risque fort**

Relevés, informations et observations :

Des colonies de pucerons sont observées sur tous les secteurs. Les parcelles en bio sont particulièrement infestées.

Analyse de risque :

Malgré les précipitations et les températures plus fraîches ces derniers jours, les pucerons sont toujours présents. La forte charge virulifère des pucerons fait craindre une généralisation des viroses sur l'ensemble des parcelles. **Le risque de pertes est important!**

Tordeuse: **risque fort**

Relevés, informations et observations :

Quarante-deux tordeuses sont capturées cette semaine à Melgven (secteur Rosporden), 11 à Berric (secteur Questembert), 10 à Melrand (secteur Pontivy) et 8 à Arzano (Secteur Quimperlé).

Analyse de risque :

Le nombre de tordeuses capturées est stable et élevé, tous les secteurs de culture sont touchés. Le risque de dégâts est important sur les cultures du stade « gousses plates sur le premier étage florifère » jusqu'à la récolte.



« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent. »

Les insecticides biologiques à base de *Bacillus thuringiensis* sont efficaces contre la tordeuse s'ils sont appliqués dès les premières captures, avant l'éclosion des œufs (traitement le soir pour éviter la dégradation des agents par les UV).

Maladies: **risque fort, sclérotiniose/anthracnose/botrytis**

Relevés, informations et observations :

Des complexes fongiques impliquant sclérotiniose, anthracnose et botrytis se développent rapidement sur tous les secteurs. Les pertes sont importantes sur les récoltes en cours.

Analyse de risque :

L'humidité persistante et les couverts denses favorisent le développement de ces maladies. Si le temps humide se maintient, les pertes pourraient être énormes, notamment en cas de protection insuffisante.

POIS (Suite)

Noctuelle gamma: risque moyen

Relevés, informations et observations :

Soixante-douze noctuelles sont capturées sur la parcelle suivie à Berric.

Analyse de risque :

Le vol de noctuelles en cours pourrait entraîner des pollutions à la récolte : chenilles, cocons, excréments.



Mouche des semis

La mouche des semis est un diptère dont l'adulte gris-noir mesure 3 à 6 mm de long. *Delia platura* est active de 10 à 27° C. L'asticot blanc mesure de 0,7 à 8 mm. Les œufs éclosent en quelques jours.

Les larves attaquent les plants au stade germination et levée, elles engendrent des pertes de densité parfois très importantes à l'échelle de la parcelle en consommant les tissus tendres. Elles peuvent aussi engendrer une levée hétérogène, un retard de végétation, des plants borgnes ou des plantules anormales.

Les mouches des semis sont attirées par les matières organique, il est conseillé de ne pas en épandre un mois avant le semis et de ne pas semer rapidement après l'enfouissement des résidus ou d'un couvert. L'humidité doit être limitée : délai entre labour et semis pour dessécher le sol, raies de semis en creux, éviter l'irrigation en début de cycle. La levée doit être rapide : faculté germinative, semis peu profond, sol drainé. Un délai de 3 à 4 semaines est conseillé après une perte de densité pour que les larves se soient transformées en pupes inoffensives.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :
EUREDEN, TERRES DE L'OUEST, UNILET

Direction de Publication
Chambre d'Agriculture de Bretagne
Aéroport CS 57946
29679 MORLAIX Cédex
02 98 88 97 71
Contact : Louis LE ROUX

Rédaction : UNILET
6 rue Jean Marie Le Gall BP 35 - 29 393 Quimperlé Cedex
Contacts :
Pierre LE FLOCH, Eric KERLOC'H
Animateur légumes industrie 02 98 39 33 24

- Comité de Relecture :
UNILET, DRAAF-SRAL, Chambre Régionale d'agriculture